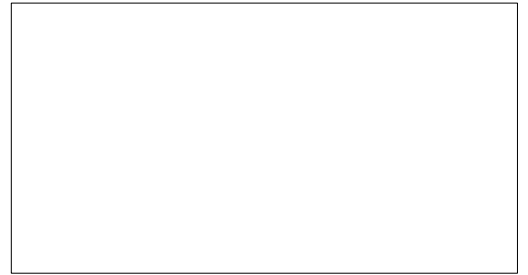


Ordonnance

Consultation de préservation de la fertilité

Cachet de l'établissement



Echographie CFA en début de cycle

Date :

Patiente :

Médecin prescripteur :

Faire pratiquer une échographie pelvienne endo-vaginale entre le 2ème et le 4ème jour du cycle menstruel au maximum (le 1er jour du cycle correspondant au 1er jour des règles)

- **Taille des ovaires (volume et surface)**
- **Compte des follicules antraux**
 - Nombre de follicules par ovaire
 - Mesure du diamètre moyen de chaque follicule inférieur à 8mm

Signature du médecin prescripteur

